

Conseils pratiques pour la gestion du risque infectieux lors des fêtes de fin d'année en ESMS

Afin de permettre le bon déroulement des fêtes de fin d'année, ce document a pour objectif de rappeler les mesures de maîtrise du risque épidémique.

Evènements festifs

En plus du port de masque et de l'hygiène des mains :

- Éviter les **gestes à risque de transmission** de virus respiratoires et entériques (ex : bises, poignées de mains)
- **Limiter les chants** car ils constituent une activité à risque. Il est recommandé de réaliser cette activité avec un petit nombre de personnes, ne pas mettre de résidents face à face et la pièce doit être dimensionnée au nombre de personnes.
- Lors des **activités et des repas**, « **alterner** » le **placement** entre les personnes pouvant porter le masque et ceux qui ne le peuvent pas (éviter de regrouper les résidents non masqués).
- Organiser les moments de **repas assis**, dans la mesure du possible avec un service à table.
- Prévoir des **tables de 6 personnes maximum** avec un plan de table pour aider à retrouver les contacts éventuels.
- **Aérer** la salle de réception (10 min toutes les 60 min).
- En cas de circulation avérée/suspectée d'une infection contagieuse (grippe, COVID, gastro-entérite...), organiser les évènements par unité de vie, aile, etc.
- Devant une situation épidémique d'importance envisager le report/annulation des célébrations
- Interdire les évènements aux résidents ou membres de la famille symptomatiques et diagnostiqués

Sorties des résidents en famille

Elles peuvent être organisées sans restriction (sauf raison médicale) :

- **Un test COVID au retour n'est pas impératif**, il doit être envisagé en cas de découverte de cas dans le foyer familial (contact COVID).

Visiteurs

- L'accès à l'établissement doit être privilégié avec le port du masque chirurgical.
- Informer les visiteurs de reporter leur visite en cas de symptômes (rhume, toux, maux de gorges, courbatures).
- L'hygiène des mains par friction hydro-alcoolique doit être faite à l'arrivée dans l'établissement, répétée à l'entrée du logement du résident et/ou lors de l'accès à des pièces communes.

Professionnels de santé

Port du masque chirurgical : au vu du contexte actuel pour prévenir le risque de contamination pour les professionnels et les résidents, le port du masque chirurgical est de rigueur dès l'arrivée dans l'établissement et en continu.

L'hygiène des mains par friction hydro-alcoolique est efficace sur l'ensemble des virus hivernaux, comme les bactéries. Il convient d'avoir des manches courtes, poignets dégagés, aucun bijou (alliance comprise), pas de vernis ni de faux ongles, pour permettre une efficacité optimale du produit hydro-alcoolique.

La vaccination antigrippale et COVID-19, il n'est pas trop tard !